

SECTEUR PUBLIC

Comment le secteur public transforment la gestion de l'évaluation des risques de leurs tiers ?

Découvrez comment quatre acteurs du secteur publics **optimisent l'évaluation de leurs fournisseurs et optimisent des processus.**

Les enjeux du TPRM dans le secteur public avec Espacil, SDIS34, Le département de la Vendée & Antin Résidences

INTRODUCTION

Collectivités territoriales, bailleurs sociaux, établissements publics ou encore services départementaux d'incendie et de secours doivent aujourd'hui démontrer leur capacité à maîtriser les risques liés à leurs fournisseurs tout en garantissant la continuité de leurs missions de service public.

Cette évolution transforme profondément la gestion des tiers. Longtemps centrée sur la collecte de documents administratifs, elle devient progressivement un véritable sujet de gouvernance, associant conformité réglementaire, maîtrise des risques, achats responsables et pilotage de la performance.

La solution de Third Party Risk Management d'AprovaLL (TPRM) répond à cette nouvelle réalité. Elle permet de **centraliser les informations fournisseurs, d'automatiser les contrôles, d'évaluer les risques et de fournir aux organisations publiques la visibilité nécessaire pour piloter efficacement leur écosystème de partenaires.**

Les **retours d'expérience** du SDIS 34, d'Antin Résidences, d'Espace Habitat et du Département de la Vendée illustrent parfaitement cette transformation.



Une pression réglementaire qui renforce les exigences de conformité

Le respect du Code de la commande publique constitue depuis longtemps un pilier de la gestion des fournisseurs dans le secteur public. Mais les organisations doivent désormais composer avec un environnement réglementaire beaucoup plus large intégrant la lutte contre le travail dissimulé, la prévention de la corruption, la protection des données, les obligations de vigilance ou encore les exigences liées aux achats responsables.

Cette complexité accroît la responsabilité des donneurs d'ordre publics. Il ne suffit plus de collecter des documents lors de l'attribution d'un marché mais d'être capables de démontrer que les contrôles sont réalisés dans la durée et que les fournisseurs respectent en permanence leurs obligations.

CAS D'USAGE

Le SDIS 34 sécurise ses procédures de commande publique

Avant la mise en place d'un dispositif centralisé, les équipes du SDIS 34 devaient gérer manuellement la collecte des attestations fiscales, sociales et des justificatifs d'assurance de leurs fournisseurs.

LE DÉFI

Les échanges étaient dispersés, les relances nombreuses et les délais de traitement parfois difficiles à maîtriser. Cette organisation augmentait le risque de non-conformité et compliquait la préparation des dossiers en cas de contrôle.



AprovaLL nous garantit que chaque fournisseur est à jour de ses obligations fiscales et sociales. C'est un gage de sécurité dans nos marchés publics et un moyen de démontrer notre sérieux auprès des élus. En un clic, nous avons la certitude que la candidature est complète et conforme, ce qui renforce la crédibilité de nos processus et limite tout risque de contestation.



Marion AMI

Responsable du bureau
Commande Publique | SDIS34

La centralisation des documents et l'automatisation des vérifications ont permis de **fiabiliser** les dossiers fournisseurs, de **réduire les délais de traitement** et de **renforcer la sécurité juridique** des marchés publics.



Les bénéfices obtenus

- ✓ Conformité documentaire renforcée
- ✓ Réduction des délais administratifs
- ✓ Meilleure traçabilité des contrôles
- ✓ Sécurisation des procédures d'achat

Maîtriser les risques fournisseurs devient un enjeu de gouvernance

Les organisations publiques ne sont plus uniquement confrontées à des risques de non-conformité documentaire.

Les risques financiers, les défaillances fournisseurs, les conflits d'intérêts, la corruption ou encore les atteintes à la réputation font désormais partie des préoccupations des directions générales, financières et juridiques.

Cette évolution impose une meilleure connaissance des tiers et une capacité à évaluer leur niveau de risque tout au long de la relation contractuelle.

CAS D'USAGE

Antin Résidences structure sa gouvernance des tiers

Dans un contexte marqué par les exigences de la loi Sapin 2 et du devoir de vigilance, Antin Résidences souhaitait renforcer son dispositif de maîtrise des risques.

LE DÉFI

L'organisation devait gérer près de 2 000 tiers

répartis sur plusieurs entités tout en harmonisant les pratiques de contrôle et d'évaluation.

LA SOLUTION

La mise en place d'une cartographie des risques fournisseurs

associée à l'intégration de contrôles de probité et à l'automatisation des processus d'évaluation, a permis de structurer une véritable gouvernance des tiers.



«Grâce à la complémentarité d'AprovaLL et d'indueD, nous avons digitalisé et structuré l'ensemble de notre processus de création et d'évaluation de tiers. Aujourd'hui, ce sont plus de 250 collaborateurs qui interagissent via un processus fluide, sécurisé et répondant au 4ème pilier de la loi Sapin 2. Sur nos 2000 tiers, nous avons pu cartographier les risques, automatiser les contrôles, et intégrer les rapports de probité. Cette mise en place marque un véritable cap de maturité pour Antin Résidences.»



Antoine Beaume-Dessertaine

*Procurement Methods & Performance
Director | Antin Résidences*

250

collaborateurs

Aujourd'hui, plus de 250 collaborateurs s'appuient sur des processus harmonisés afin d'évaluer les fournisseurs selon leur niveau de risque.



Les bénéfices obtenus

- ✓ Cartographie des risques tiers
- ✓ Réponse aux exigences Sapin 2
- ✓ Harmonisation des processus
- ✓ Pilotage consolidé des fournisseurs

La lutte contre la fraude devient une priorité

Les tentatives de fraude visant les fournisseurs se multiplient. La fraude au changement d'IBAN représente aujourd'hui l'un des risques les plus surveillés par les directions financières.

La dématérialisation des échanges et la multiplication des intervenants rendent indispensable la mise en place de mécanismes de contrôle robustes.

Les organisations publiques cherchent désormais à sécuriser les données sensibles dès la création du fournisseur et tout au long de son cycle de vie.

CAS D'USAGE

Espacil Habitat sécurise ses coordonnées bancaires

2 000

fournisseurs

Avec près de 2 000 fournisseurs et une organisation fortement décentralisée, Espacil Habitat devait garantir la fiabilité des informations bancaires utilisées dans ses processus de paiement.

LE DÉFI

Les contrôles étaient réalisés manuellement et les risques liés aux modifications de coordonnées bancaires devenaient de plus en plus préoccupants.

LA SOLUTION

L'automatisation des vérifications et la mise en place de contrôles du couple SIRET-IBAN

ont permis de renforcer considérablement la sécurité des processus fournisseurs.




Le module SIS ID intégré dans AprovaLL nous a permis de sécuriser complètement la création ou la modification des coordonnées bancaires. Le contrôle du couple SIRET-IBAN, avec le système de feux vert/orange/rouge, a fortement réduit les risques de fraude.



Flavie Tremaudan
Juriste référent Achats | Espacil

Les équipes disposent désormais d'une **vision fiable des données bancaires** et bénéficient d'un **dispositif de prévention efficace** contre les tentatives de fraude.



Les bénéfices obtenus

- ✓ Réduction du risque de fraude bancaire
- ✓ Fiabilisation des données fournisseurs
- ✓ Harmonisation des contrôles
- ✓ Réduction de la charge administrative

Les achats responsables imposent une nouvelle visibilité sur les fournisseurs

Les politiques d'achats publics évoluent vers une approche plus globale intégrant des critères sociaux, environnementaux et territoriaux.

Les collectivités doivent aujourd'hui être capables de mesurer l'impact de leurs achats, de suivre leurs engagements SPASER et de démontrer leur contribution aux objectifs de développement durable.

Cette ambition nécessite une meilleure connaissance des fournisseurs et une capacité à collecter des données fiables sur leurs pratiques.

CAS D'USAGE

Le Département de la Vendée pilote sa stratégie d'achats responsables

LE DÉFI

Le Département de la Vendée souhaitait structurer une démarche d'évaluation des fournisseurs capable de dépasser le simple respect des obligations réglementaires.

L'objectif consistait à disposer d'indicateurs exploitables sur les dimensions environnementales, sociales et territoriales des achats réalisés.



La souplesse et la pertinence des indicateurs d'AprovaLL permettent de disposer d'une vision claire sur l'ensemble des contrats, y compris les plus modestes du secteur public. AprovaLL permet d'affiner les statistiques et les données environnementales et sociales sur l'ensemble des contrats, sans nécessiter de saisie d'informations



Hervé Robert

*Chef du service Commande Publique /
Département de la Vendée*

La mise en place d'un dispositif d'évaluation couvrant également les marchés de faible montant permet aujourd'hui à la collectivité de disposer d'une vision plus représentative de ses achats et d'alimenter efficacement son SPASER.



Les bénéfices obtenus

- ✓ Suivi des indicateurs ESG
- ✓ Pilotage des objectifs SPASER
- ✓ Vision consolidée des fournisseurs
- ✓ Amélioration de la qualité des données achats

SYNTHÈSE

Ce que ces organisations publiques ont en commun

Qu'il s'agisse d'un bailleur social, d'une collectivité territoriale, d'un établissement public ou d'un SDIS, les enjeux convergent.

Toutes cherchent à :

- ✓ Automatiser les contrôles documentaires
- ✓ Réduire la charge administrative des équipes
- ✓ Renforcer la conformité réglementaire
- ✓ Sécuriser les données fournisseurs
- ✓ Améliorer la maîtrise des risques
- ✓ Disposer d'indicateurs fiables pour piloter leurs activités
- ✓ Développer des politiques d'achats responsables plus ambitieuses

Leurs retours d'expérience montrent que la **gestion des tiers n'est plus seulement un sujet administratif**. Elle devient un véritable outil de gouvernance permettant de concilier **conformité, performance et maîtrise des risques**.

Le TPRM : un levier de modernisation de l'action publique

Les acteurs publics entrent dans une nouvelle phase de maturité de leur gestion fournisseurs.

Face à l'accélération des exigences réglementaires, à la montée des risques et à la nécessité de démontrer leur exemplarité, ils doivent disposer d'une vision complète de leurs tiers et de leurs engagements.

Le TPRM apporte cette capacité. En centralisant les données, en automatisant les contrôles et en structurant l'évaluation des fournisseurs, il permet de **transformer une obligation réglementaire en véritable levier de pilotage.**

Au-delà de la conformité, il contribue à renforcer la performance des organisations, la qualité des décisions et la confiance des parties prenantes dans l'action publique.

AprovaLL est un leader européen des logiciels de gestion des risques et de conformité des tiers (TPRM)

Grâce à sa plateforme AprovaLL Third Party Manager, ses clients bénéficient de l'ensemble des évaluations et des informations nécessaires tout le long du cycle de vie des relations avec leurs tiers, assurant leur conformité, la protection de leurs actifs et de leur réputation dans un environnement de plus en plus complexe et contraignant.

Pour en savoir plus,
visitez www.aprovaLL.com



Nos engagements

